

Flavigny et The Remnant : ultime mise au point.

Author : spo

Categories : [Communiqué](#)

Date : 1 mai 2011

En signalant que le Père Jean de Britto, moine de l'abbaye Saint-Joseph de Clairval à Flavigny avait signé l'exposé des doutes concernant la béatification de Jean-Paul II proposé par le journal traditionaliste américain *The Remnant*, je n'avais aucune envie de jeter le doute sur cette communauté ni sur le signataire ([ICI](#)).

Ma formulation ayant été mal interprétée, le Père Jean de Britto a publié sur ce blog « [une mise au point importante](#) » par laquelle il prenait ses distances avec mes propos (mal interprétés selon moi) et soulignait qu'il se soumettait « *totalemment au jugement de l'Eglise et j'adhère à l'acte pontifical de Benoît XVI qui béatifie son prédécesseur* ».

Il me demandait de rayer son nom du post que j'avais consacré à cette affaire, ce que je fis dès que j'eus connaissance de sa demande. Dans un nouveau texte, je m'étonnais quand même que l'on me demande de supprimer son nom alors que celui-ci restait sur la liste du *Remnant*.

Dans un courrier électronique qui me fut adressé hier et que je ne découvre que ce soir – béatification de Jean-Paul II oblige –, le Père Abbé de Saint-Joseph de Clairval, dom Antoine Beauchef, me signale fort aimablement que le nom du Père de Britto a été retiré de la liste des signataires du [Remnant](#) (ce qui est désormais exact). Il précise aussi : « *notre Abbaye en union avec toute l'Eglise rendra grâces à Dieu pour cette béatification de Jean-Paul II que nous accueillons comme un don du ciel.* »

Très innocemment, je ne pensais pas qu'un simple post sur SPO allait conduire à une telle décision. Il me semblait important de souligner que des prêtres non membres de la Fraternité Saint-Pie X pouvaient s'interroger respectueusement sur cette béatification ou sur d'autres éléments de la vie actuelle de l'Église. Apparemment, ce qui est possible aux États-Unis n'est pas forcément en France. Pourtant, ne peut-on reconnaître à la fois le pontificat de Benoît XVI et de Jean-Paul II et s'interroger quand des aspects de la vie d'un pape nous semblent peu explicables ? L'Église est une mère et non une caserne où il faut toujours marcher au pas. Nous attendons d'elle plutôt des explications que des ordres à exécuter sans comprendre.

J'admets toutefois que dans le cas d'un moine, celui-ci doit obéir à son Père Abbé et ne pas s'engager à titre personnel. C'est, il est vrai, la tradition bénédictine et elle me paraît importante à suavegarder. Une abbaye bénédictine, il est vrai n'a pas forcément à s'engager sur le front des polémiques ou des interrogations. Sa vocation est la prière publique de l'Église. Sur ce point aussi le maintien de la Tradition est fondamentale. Et sur cet accord fondamental que j'aimerais conclure cette triste affaire.